# INFORMATIONS DU SERVICE DE GESTION

## **Transports scolaires:**

L'inscription aux transports scolaires est ouverte depuis le 3 juin 2024. L'inscription se fait en ligne sur le site : https://www.fluo.grandest.fr/scolaire/

Pour être certain de recevoir la carte de transport avant la rentrée, <u>l'inscription doit être réalisée avant le</u> 5 juillet 2024.

Le site est accessible toute l'année scolaire. Les demandes en cours d'année, ainsi que les demandes de duplicatas sur lignes scolaires devront s'effectuer sur ce site.

#### **BOURSES DES LYCEES:**

<u>Nouveauté cette année</u>: lors de l'inscription ou de la réinscription en ligne au lycée, vous pourrez donner votre consentement à l'examen automatique du droit à la bourse via la récupération des données fiscales. Votre droit à la bourse sera ainsi réexaminé chaque année automatiquement.

Si vous n'avez pas souhaité intégrer ce dispositif, une demande en ligne sera à effectuer du 1<sup>er</sup> septembre au 24 octobre 2024, et à renouveler chaque année. Une communication vous sera faite sur MBN à la rentrée.

Tous les élèves actuellement boursiers cette année doivent impérativement refaire une demande pour 2024-2025.

### Fonds social lycéen:

Une aide financière exceptionnelle, sur critères sociaux, peut être accordée sur demande de la famille. Le dossier est à retirer au secrétariat de gestion. Une commission fonds social se réunit chaque trimestre.

#### Fournitures et manuels scolaires :

Le choix des fournitures sera précisé par les professeurs à la rentrée. Il ne sera pas nécessaire d'acheter des manuels scolaires, ceux-ci sont fournis au format numérique dans le cadre du projet « Lycée 4.0 »

Les attestations d'assurance scolaire et extra-scolaire sont à conserver par les élèves dans leur carnet de correspondance